

VILLE DE ROYAN

Arrondissement
de
Rochefort

Département
Charente-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil Municipal

Séance du 27 Novembre 1954

OBJET

Compléments de
crédits

54104

Conventions du 22 Novembre

Affichée le

Le vingt sept Novembre mil neuf cent cinquante quatre le Conseil Municipal de Royan, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. X Brusset Député maire

Étaient présents: MM. Brusset, Delaillie, Reutin, Saugnet, Castelneau Gausse, Couzinet, Couinil, Guillaud, Chanut, Simon, Demecq, Etcheber, Bourdelle, Marteau, Fouché, Bourdonneau, Martaud, Rochersaux, Dufour, Reg. Zoni, P. pour Guichard, Laurent, Grassenmeyer

formant la majorité des membres en exercice.

Étaient représentés:

M. Etcheber

a été élu Secrétaire.

M. le Président ouvre la séance

LE CONSEIL MUNICIPAL

sur la proposition de la Commission des finances

DECIDE

que par prélèvement de crédits supplémentaires au Chapitre XXX "Dépenses imprévues" les crédits insuffisants seront complétés de sorte :

CHAPITRE I art 2 Salaires, indemnités du personnel temporaire	270.000
art 5 Sécurité sociale Contribution pat.	150.000
art 12 Contrib. 5 sur les salaires	50.000
CHAPITRE 2 art 1 frais de bureau - irie	35.000
art 2 Imprimés administratifs	1.000
art. 7. Télégrammes téléphone	100.000
art 8. Véhicules automobiles	350.000
CHAPITRE XII art 3 Sol. Irage public	700.000
CHAPITRE XVI art 3 Dépenses diverses abattoir marchés	25.000
CHAPITRE XX art 2 Salaire personnel classes maternel.	30.000
art 3 Salaire pers. chargé balayage classes	170.000
art 4 Salaire pers. des cantines scol.	130.000
art 6 Salaire concierge groupe forains	17.500
CHAPITRE XXIX art 2 Fêtes locales	200.000
art 3 Réceptions de M. municipalité	70.000
CHAPITRE XXX art 6 Entretien Cité Poste République	25.000

T
Total

2.323.500

et ont les membres présents
signé après lecture

Royan le 3 décembre 1954

Pr le D^eputé Maire

L'Adjoint délégué

Reuty

APPROUVE

Rochefort s/Mer le 16 Décembre 1954

Le Sous-Préfet

Signé : illisible.

POUR COPIE CONFORME

Royan, le 24 Décembre 1954

Pr le D^eputé Maire

L'Adjoint Délégué,



Phépeux